



Règlement du concours d'illustration

Organisé par l'association **Lire sous les pins**

« Thème de l'année -Un jardin extraordinaire »

A l'occasion de la 7^{ème} édition du festival de littérature et d'illustration jeunesse *Lire sous les pins* du 5 au 10 avril 2027, un concours de dessin est organisé par l'association *Lire sous les pins*. L'objectif de ce concours est de sensibiliser les enfants à l'importance du livre, et ici de l'illustration dans un album de littérature jeunesse, et à l'importance du travail de l'imaginaire.

1) Conditions de participation :

Le concours d'illustration est ouvert à toutes les classes de PS au CM2. 3 catégories de concours : cycle 1 (maternelle), cycle 2 (CP-CE1-CE2) et cycle 3 (CM1-CM2).

Une seule œuvre collective par classe ou groupement de classe est autorisée car ce concours est limité à 30 participants.

En cas de dépassement de 30 inscriptions, les écoles et structures suffisamment proches de Saint-Brevin seront privilégiées pour des raisons pratiques (dépôt et récupération des œuvres) et afin de favoriser la présence des familles le samedi au salon.

En vous inscrivant, vous vous engagez à répondre aux mails des référentes du concours, enseignantes comme la plupart d'entre vous, et qui s'en occupent bénévolement. Vous pouvez les joindre de manière privilégiée à l'adresse concours@liresouslespins.fr (en cas de problème, vous pouvez écrire à l'adresse contact@liresouslespins.fr)

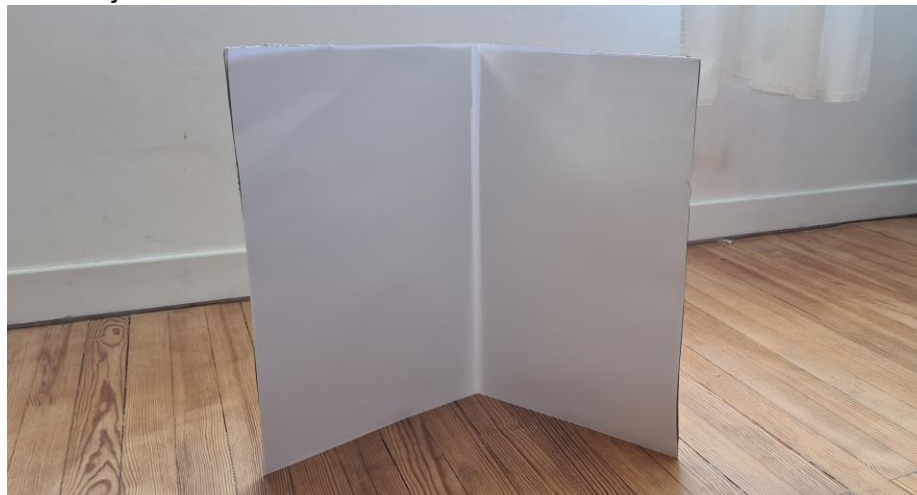
2) Format des œuvres et objet du concours :

Les dessins doivent être réalisés au format raisin (50x65 cm). Toutes les techniques de dessin seront autorisées (feutres, crayons, gouache, aquarelle, huile, collage, en volume, photographie...).

Le thème du concours a pour titre « **Un jardin extraordinaire** ».

Le dessin se fait sur 1 seul format raisin en format paysage. Il sera plié en 2 pour évoquer la double page d'un livre.

De part et d'autre de la pliure du milieu, vous devrez coller un carton pour fortifier le papier qui sera posé sur la table lors de l'exposition le jour du Salon.



3) Modalités de participation

La participation au concours est gratuite.

Le matériel, le transport de l'illustration sont à la charge de l'école. Chaque enseignant doit envoyer à l'adresse concours@liresouslespins.fr la photo de l'œuvre (bien cadrée, sans plongée ni contre-plongée) au plus tard le vendredi 2 avril en précisant le nom de la classe et de l'école.

Au dos de chaque œuvre, devra être collée la dernière page de ce document avec informations et signatures.

4) Composition du jury et choix des gagnants

Deux prix seront décernés par catégorie :

- Le prix des auteurs/illustrateurs invités à la 7e édition du festival (avril 2027). Le vote aura lieu le mercredi 7 avril. Le prix sera remis aux trois classes lauréates le jour du salon.

- Le prix du public : toutes les personnes, à partir de 3 ans, venant au salon pourront voter au stand de l'association. Un seul vote par personne sera comptabilisé. Le dépouillement aura lieu à Saint-Brevin le samedi 10 avril à 18h.

Le prix sera remis ultérieurement durant la semaine suivant le festival dans la classe des lauréats.

Les critères de sélection seront les suivants :

- Pertinence par rapport au thème « Un jardin extraordinaire »
- Créativité
- Qualité artistique

5) Lots

Un lot de livres de nos maisons d'édition partenaires sera remis aux classes lauréates, notamment de *La cabane bleue* qui publie des livres pour sensibiliser les enfants à la protection de la planète, dans une démarche 100 % écoresponsable.

Chaque classe participante gagne une copie de l'affiche dédiée par les auteurs-illustrateurs invités de l'édition. Celle-ci est à récupérer à la médiathèque de St Brevin en même temps que l'œuvre collective de la classe.

6) Calendrier du concours

- Limite d'inscription définitive : le vendredi 16 octobre 2026 via le formulaire d'inscription
- Envoi de la photo de l'œuvre **au plus tard** le vendredi 2 avril 2027
- Dépôt des œuvres **au plus tard** le samedi 3 avril 2027 midi à la médiathèque de St Brévin
- Vote du jury des auteurs : le mercredi 7 avril 2027
- Vote du public : le samedi 10 avril 2027 tout au long de la journée
- Annonce du gagnant : dans la semaine suivant le festival
- Remise du prix du gagnant : dans la classe par un membre de l'association *Lire sous les pins* (implication et présence des enfants souhaitée !)
- Récupération des œuvres et de l'affiche dédiée à partir du mardi 13 avril 2027 et **au plus tard** le samedi 24 avril à la médiathèque de St Brévin (au-delà les affiches ne pourront être conservées)

Les lauréats seront avertis par téléphone et par courriel, une date sera alors fixée avec eux pour la remise du prix dans la classe. *Lire sous les pins* se réserve le droit de communiquer sur le lauréat, et, entre autres, de publier l'identité des classes. Les autres enseignants recevront par mail les résultats du concours.

7) Droits de diffusion/ droits d'auteurs

Les participants au présent concours autorisent *Lire sous les pins* à diffuser leurs dessins et leur identité sur le site Internet et les réseaux sociaux de l'association.

Tous les dessins du présent concours restent la propriété de la classe participante, mais l'association *Lire sous les pins* pourra les utiliser dans le cadre de ses activités d'information et de sensibilisation du grand public.

Nom de l'école, ville :

Classe impliquée :

Mail et numéro de téléphone à contacter :

Nom de l'enseignant.e et signature :

Signature de tous les enfants ayant participé :